Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE LA REGION NORD – PAS DE CALAIS

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement

Communiqué presse
26 janvier 2010

DREAL NORD - PAS-DE-CALAIS
Évolution des risques naturels littoraux liés au changement climatique

Si le changement climatique aura des conséquences sur tous les territoires, certains d'entre eux seront plus fortement touchés.

A tous niveaux, international, national et régional, l'adaptation au changement climatique devient une priorité. Le groupe de travail interministériel « Impacts du changement climatique, adaptation et coûts associés en France » a ainsi rendu son rapport à l'automne 2009 : il fait état par exemple pour la région Languedoc-Roussillon, de plusieurs dizaines de milliers de logements qui seraient exposés à un risque de submersion marine à l'horizon 2100 avec un coût de plusieurs dizaines de milliards d'euros. Le littoral de la région Nord – Pas de Calais présente la même sensibilité, ses falaises étant fortement sensibles au phénomène d'érosion, ses dunes l'étant aux phénomènes de submersions.

Afin de se préparer aux effets du changement climatique, le préfet de région Nord-Pas-de-Calais a décidé en 2006 d'impliquer fortement les services de l'État en région pour améliorer la connaissance de ces risques et mieux accompagner les collectivités locales dans leurs choix de développement pour le territoire. Dans le sillage du sommet de Copenhague, le préfet de région Nord-Pas-de-Calais Jean-Michel Bérard a souhaité présenter les derniers résultats de ce programme de travail aux acteurs du littoral.

Un des premiers objectif du programme est de déterminer les secteurs susceptibles d'être inondés par des submersions marines dans les conditions actuelles, puis à horizon 2050 et 2100. Les premières cartes devraient être disponibles en fin d'année 2010. Pour y parvenir, des levers topographiques d'une précision remarquable (la dizaine de centimètre) ont été effectués sur l'ensemble du littoral et les wateringues, et les effets locaux du changement climatique ont dû être étudiés pour définir les hypothèses de travail. Le littoral Nord-Pas-de-Calais présente ainsi certaines particularités, la mer semblant par exemple monter plus vite à Boulogne qu'à Dunkerque.

A l'élévation moyenne du niveau de la mer, il faut également ajouter des phénomènes météorologiques ponctuels et des configurations locales qui peuvent augmenter les risques de submersion. Les surcotes météorologiques, augmentations ponctuelles du niveau de la mer lors de tempêtes progressent ainsi d'environ 3 mm/an, soit quasiment au même rythme que le niveau moyen de la mer !

Dunes, perrés et autres ouvrages du linéaire régional ont également été examinés par les services de l'Etat avec une méthode inédite de diagnostic permettant de définir les mesures à prendre et leur degré d'urgence. Un tiers des ouvrages du littoral sont ainsi considérés en mauvais état. Les maîtres d'ouvrage disposent ainsi de tous les éléments pour hiérarchiser leurs interventions. Continuer de conforter les ouvrages, choisir de rendre le littoral à la mer, parier sur des techniques douces de protection du littoral ou sur un repli stratégique sont autant de solutions envisageables selon les circonstances, en fonction notamment des enjeux à protéger. Le chiffrage de ces coûts de protection est en cours.

Le programme se poursuivra par la modélisation des phénomènes de submersion marine tenant compte de l'élévation du niveau de la mer et l'évaluation des conséquences sur le littoral, pour fin 2010.

A la lumière des événements passés et des coûts envisagés du changement climatique, sans attendre de connaître finement ce qui se passera dans 50 ou 100 ans, il est nécessaire que les acteurs locaux s'organisent dans leurs choix actuels pour ne pas accroître la vulnérabilité de certaines zones du littoral mais aussi celle du polder des wateringues. Une action coordonnée de gestion et de protection du littoral apparaît nécessaire.

L'ensemble des éléments présentés lors de cette réunion, qui fait suite aux réunions de 2007 à Dunkerque et 2008 à Gravelines, sont disponibles sur le site

http://www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr/

Contacts
DREAL Nord – Pas de Calais - 44 rue de Tournai - BP 259 - 59019 LILLE Cedex – Tél 03 20 13 48 76 fax : 03 20 13 48 78 www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr

Julien Henique – chef de division risques naturels, hydrauliques et miniers – Tél 03 59 57 83 82
julien.henique@developpement-durable.gouv.fr

Christine Diéval – responsable de la cellule communication – Tél 03 20 13 48 76 -
christine.dieval@developpement-durable.gouv.fr